

4. Acquisition of EDP-related goods and services, whether for micro-computers or the more powerful mainframes, is subject to controls, imposed by central agencies, that are far more stringent than those on most other areas of departmental activity. To ensure that EDP acquisition follows an orderly process, and to assist users while meeting the reporting obligations of the central agencies, the Department has, over the past year, undertaken several initiatives and put in place a number of structures and processes.

5. While there has been an "EDP Committee" in existence for a number of years in headquarters, the increasing importance of the EDP function, and a recognized need to ensure that EDP development continues to conform to the strategic directions and priorities of the Department as a whole, have led to a decision to create an EDP/MIS Systems Planning Group, reporting directly to the Assistant Deputy Minister (Administration), and to reconstitute the EDP Committee as an "EDP Policy Committee" struck at the Assistant Deputy Minister level and functioning as a sub-committee of the Executive Committee, to oversee and guide the development of management information systems and electronic data processing support. In addition, an "EDP Users' Group", representing a broad range of related experience in the Department, and meeting primarily at the Director or Director General level, has been formed as a subsidiary body of the EDP Policy Committee. The Assistant Deputy Minister (Administration) chairs both committees, and the Director, Management Services Division, acts as Committee Secretary for both bodies. Proposals for the acquisition of EDP goods or services are normally tabled first in the Users' Group, where technical discussion can take place and the

4. L'achat de matériels et de services informatiques, qu'il s'agisse de micro-ordinateurs ou d'ordinateurs plus puissants, fait l'objet de la part des organismes centraux de contrôles beaucoup plus stricts que ceux qui s'appliquent à la plupart des autres domaines d'activités du Ministère. Afin de s'assurer que le processus d'acquisition dans ce domaine soit ordonné et aussi afin d'aider les utilisateurs tout en satisfaisant aux exigences des organismes centraux en matière de rapports, le Ministère a depuis un an pris diverses initiatives et mis en place certaines structures et modalités.

5. Un "Comité de l'informatique" existe depuis un certain temps à l'administration centrale. Toutefois, devant l'importance croissante de la fonction informatique et le besoin évident de veiller à ce que le développement de l'informatique continue de suivre les orientations et priorités de l'ensemble du Ministère, il a été décidé de créer un Groupe de planification de l'informatisation, qui fera rapport directement au sous-ministre adjoint (Administration) et de transformer le Comité de l'informatique en "Comité des politiques en informatique", constitué au niveau des sous-ministres adjoints et agissant comme sous-comité du Comité exécutif. Il surveillera et orientera le développement des systèmes de gestion de l'information et de l'appui au traitement électronique des données. En outre, un "Groupe des utilisateurs de l'informatique", représentatif d'un large éventail de secteurs pertinents au sein du Ministère, a été constitué comme organisme subsidiaire du Comité des politiques en informatique. Ce comité se réunira surtout au niveau des directeurs ou des directeurs généraux. Le sous-ministre adjoint (Administration) préside les deux comités et le directeur des Services de gestion fait fonction de secrétaire des deux comités. Des propositions en vue de l'acquisition de biens ou de services informatiques sont normalement déposées